



LA LETTRE D'INFORMATION Décembre 2019

Mairie – Direction

Rappel des règles de stationnement



Les véhicules des travailleurs saisonniers hébergés sur La Rosière doivent impérativement être garés sur le parking bas de l'entrée station. Les véhicules sont à déplacer tous les 7 jours et à déneiger lors de chaque chute de neige pour ne pas entraver le bon fonctionnement du site.

Il est en effet essentiel que les places de stationnement disponibles au sein de l'agglomération soient réservées à nos vacanciers ; **il en va de notre sens de l'accueil !**

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr

Mairie – Service Urbanisme Foncier Juridique Recensement démographique

Du 16 janvier au 15 février 2020, vous aurez le plaisir de rencontrer l'un de **nos 3 agents recenseurs** missionnés sur chacun des trois districts couvrant notre territoire pour la réalisation du recensement démographique obligatoire.



Par avance, nous vous remercions de leur réserver le meilleur des accueils.

Enfin, lors de l'enquête, il sera important de renseigner et retourner les éléments demandés au plus vite sans attendre le terme de la période.



Catherine VALOMY



Jean Marc ANXIONNAZ



Emmanuelle DESSACHY

Contact : Virginie ALLUT, ufj@montvalezan.fr

Mairie – Direction

Non aux déjections !

Tous ensemble, **agissons contre la prolifération des déjections canines**. Solides ou liquides, elles génèrent les mêmes désagréments pour la population locale comme pour nos vacanciers.

Des consignes toutes particulières ont été émises lors du dernier Conseil Municipal sur le contrôle et les dispositions à mettre en œuvre pour lutter contre ce fléau.

Contact : Didier Charvet, dgs@montvalezan.fr



Arrêté municipal 2019_019
Amende /Penalty = 38 €

Mairie – Services Techniques

Sécurité incendie – nouvelles armoires

Sachez que de nouvelles armoires incendies de première intervention ont été mises en service cet automne sur les sites suivants:

- Le Solliet,
- Les Laix,
- Le Pré du Four.

Une formation sera programmée au printemps prochain.

Contact : Elisabeth Fudral, secretariat-st@montvalezan.fr



Mairie – Service Finances

La Taxe de Séjour EN LIGNE

nouveau

A partir de cette saison d'hiver 2019-2020, vos déclarations et versements de la taxe de séjour pourront se faire directement sur la plateforme numérique mise en place à cet effet via le lien ci-dessous :

<https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/montvalezan>

Pour mémoire, à partir du 1^{er} janvier 2020, la taxe est désormais **applicable sur l'ensemble de l'année civile**.

Contact : Sophie Capuçon, recettes@montvalezan.fr



Ludification de la Liaison Piétonne



La Mairie et l'Office de Tourisme ont travaillé à la ludification et à l'animation de la Liaison Piétonne de La Forêt. Plus qu'un simple cheminement, il était souhaité d'en faire **un site à part entière sur lequel vivre une expérience unique** – lieu de détente, de respiration, d'amusement, de spectacle, de féerie.

Le groupe qui a réfléchi à cette orientation a opté pour travailler autour de la perception, et des sens en accompagnement/complément du spectacle naturel intrinsèque au site.

Pour la vue, 17 spots ont été positionnés pour colorer et sublimer les abords du parcours. La consommation électrique pour toute la saison d'hiver est estimée à 2600 KWH soit 280€. Cette consommation est similaire à celle de 13 laves linges de nouvelle génération sur toute une année (ratios base ADEME).

Pour l'ouïe, 3 carillons géants ont été installés au gré du chemin. L'ambiance naturelle des lieux est accompagnée de notes aux sonorités féériques.

Pour le toucher, un jeu d'adresse a été créé. Des gongs suspendus sont à viser au moyen de boules de neige.

Pour la deuxième année, l'animation de **la Magie de Noël** se déroulera dans la forêt. Un nouveau sapin a été décoré à cet effet.

Enfin, pour s'amuser en toute sécurité et au sein d'un site merveilleux, **une nouvelle piste de luge sur neige** est ouverte – la piste "des Ecureuils" qui s'adresse plus particulièrement aux enfants.

Cet hiver, **venez redécouvrir ces lieux extraordinaires !**

Contact: Didier Charvet, dgs@montvalezan.fr

Mairie – Direction Bienvenue à

Léa Hérault, nouvelle institutrice de l'Education Nationale pour l'ouverture de notre 3^{ème} classe saisonnière.



Mairie – Administration Générale AGENDA

Prochains Conseils Municipaux

Jeudi 9 Janvier 2020

Jeudi 6 Février 2020



à vos agendas

Un nouvel espace pour les Jeunes de Haute-Tarentaise !



Le nouveau lieu des 11-25 ans ouvrira début janvier au public au 73 rue de la Bourgeat à Bourg Saint Maurice. Marine, Ophélie et Jérôme vous attendent sur 3 espaces : point information jeunesse, Kfé numérique et "loisirs 11-17 ans" dans un local refait à neuf !

Contact: Marine Piolat, pij@hautetarentaise.fr 07 86 76 56 17

Domaine Skiable La Rosière

Sécurisation du domaine – modalités de déclenchement

Ces dernières années, sur divers domaines skiables, de multiples accidents graves se sont produits lors de déclenchements avec le système électronique NONEL. La profession a réalisé un moratoire visant la suspension de ce mode d'allumage. En conséquence, les gestionnaires des domaines skiables ont décidé de rétablir le déclenchement avec mèche lente.

Skieurs de randonnée, nous attirons votre attention !

Lors des opérations de déclenchement des avalanches, **il s'écoulera désormais jusqu'à 2 minutes** entre le délai de mise en place de la charge et son explosion. Soyez particulièrement vigilant lors de vos sorties et entraînements à ski de randonnée/alpinisme. Respectez les périmètres du PIDA (Plan d'Intervention et de Déclenchement des Avalanches).

Enfin nous rappelons que le **domaine skiable est interdit d'accès** par arrêté municipal avant 9H et après 17H à l'exception de la partie basse du parcours de l'Hermine, jusqu'à 20H.

Contact : DSR, central pistes-RM, 04 79 40 12 02



Office de Tourisme - Communication

Une mise en valeur exceptionnelle de notre station

Félicitations à l'Office de Tourisme qui a obtenu un reportage de plus de 4 minutes au 20H de France Télévision le samedi 7 décembre dernier – représentant 105 000€ d'équivalent publicitaire. A voir ou revoir sur

https://www.youtube.com/watch?feature=share&v=o_sLeB4VMag&app=desktop

